

Compte-rendu de la réunion sur la lutte contre les Espèces Invasives

L'Ambroisie à feuilles d'Armoise

Le 30/11/2021 à Péronne

Sont présents :

ANANIE Christophe, Conseil Départemental 02
ANGOT Marie, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France
BOUFFIOUX Cindy, FREDON Hauts-de-France
CHEVEREAU Romain, SITRARIVE
COMMAUX Maxime, Communauté de Communes Du Pays du Coquelicot
DEGEZELLE Margot, FREDON Hauts-de-France
DIDELET Frédéric, Direction Départementale des Territoires et de la Mer 59
GALOT Marion, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Val d'Authie
GOSSE Camille, Centre Permanent d'Initiatives de l'Environnement des Pays de l'Aisne
KOTWICA Guillaume, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
LEBLANC Alexandre, FREDON Hauts-de-France
LEMAIRE Benoît, Chambre d'Agriculture de l'Aisne
MUCHEMBLED Odile, FREDON Hauts-de-France
SCHAEVERBEKE Dominique, DRAAF Hauts-de-France

Sont excusés :

BOLLENGIER Bart, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Flandre Maritime
CANIVÉ Jérôme, ADREE
CONSEIL Jean, Agence Régionale de la Santé
DEFOLY Charlotte, Communauté de Communes de la Vallée Dorée
DELANGUE Benoît, Conservatoire Botanique National de Bailleul
GUIRAMAND Christophe, Ville de Dunkerque
IMBERT Jean-Paul, Grand Calais Terres et Mers
LATOUCHE Emmanuelle, Office Français de la Biodiversité
LIEVAL Audrey, SYMEA
MONFROY Stéphane, Office National des Forêts
TOURNIER Alain, FREDON Hauts-de-France
VERSTRAETEN Jean-Jacques, FREDON Hauts-de-France

Ordre du jour de la réunion :

1. Présentation de FREDON Hauts-de-France et de ses activités
2. Présentation des activités de préservation du patrimoine naturel et plus particulièrement du projet sur les espèces invasives dangereuses pour la santé humaine et l'environnement soutenu par l'ARS Hauts-de-France et plus spécifiquement l'Ambroisie à feuilles d'Armoise :
 - a. Enjeux et Réglementation (Observatoire des chenilles processionnaires)
 - b. Actions de FREDON Hauts-de-France
3. Définitions des actions à mettre en place sur le territoire et leurs priorités
4. Echanges au sujet

1. Présentation de FREDON Hauts-de-France et de ses activités

Cf. Diaporama « Présentation de FREDON Hauts-de-France »

2. Présentation des activités du patrimoine naturel et du projet sur les espèces invasives dangereuses pour la santé humaine et l'environnement soutenu par l'ARS Hauts-de-France et plus spécifiquement l'Ambroisie à feuilles d'Armoise

Cf. Diaporama « Présentation de FREDON Hauts-de-France »

Le Conservatoire Botanique National de Bailleul et l'Observatoire des Ambrosies sont des ressources importantes.

On observe peu d'Ambrosies en Hauts-de-France, cependant la surveillance est primordiale pour éviter leur installation et leur expansion en région. On en retrouve dans les régions limitrophes et en Belgique. Il serait donc intéressant de prendre contact avec la Belgique afin de connaître les acteurs locaux Belges et leur organisation dans la lutte contre ces espèces. Il existe un Observatoire Wallon des Ambrosies pour le territoire de la Wallonie.

Il faut noter, que récemment, deux populations d'Ambrosie à feuille d'Armoise de grande taille ont été découvertes dans le marais du Lys à Lamorlaye (60). La cartographie va être réalisée par la fédération de chasse de l'Oise en début d'année 2022.

3. Définition des actions à mettre en place

Cf. Diaporama « Présentation de FREDON Hauts-de-France »

4. Echanges sur le sujet

Surveillance et Lutte

Il faut mettre en place un plan de surveillance de ces espèces en région et des stratégies de lutte dès la découverte d'un ou de plusieurs individus afin d'éviter leur expansion. Il ne faut pas attendre qu'elles deviennent problématiques.

L'une des sources majeures d'introduction des Ambrosies sont les semences agricoles et les graines d'alimentation pour les oiseaux, il faut donc être vigilant à ce niveau-là.

Concernant la surveillance du territoire, des référents « sentinelles » pourraient être désignés et formés dans les secteurs où l'Ambrosie est présente ou présente sur les territoires limitrophes. Ces référents « sentinelles » pourront ainsi reconnaître l'Ambrosie, la signaler ou confirmer un signalement et conseiller les propriétaires sur les moyens de lutte à mettre en place. Ce travail pourra être fait sous la coordination de FREDON Hauts-de-France.

Communication

Le Conseil Départemental de l'Aisne nous a indiqué l'existence d'un centre des ressources départementales. Les outils de communication peuvent être imprimés et prêtés par ce centre des ressources, et notamment les expositions et les posters.

Des outils de communication existent déjà au niveau de l'Observatoire des Ambrosies. La sensibilisation du grand public et du monde agricole est importante.

De plus, FREDON Hauts-de-France fait partie d'un groupe de travail avec le réseau national des FREDON, ce qui permet d'échanger et de partager les expériences de chacun. Ainsi, certaines questions pourront être abordés avec ce groupe, comme la gestion des déchets verts.

5. Conclusion

À la suite de ces échanges, un groupe de travail sera mis en place à l'initiative de FREDON Hauts-de-France. Ce dernier se réunira une à deux fois par an afin d'échanger et d'orienter ensemble les stratégies et actions régionales à mettre en place.